

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 oblige la plupart des établissements publics à rédiger et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La conception et la planification de plans d'action sur l'égalité nécessitent que des personnes ressources soient formées afin de fournir une expertise et un accompagnement au quotidien.

Ce module est pensé de manière à fournir des éléments de connaissances et d'expertise mais aussi de proposer un espace d'échanges de pratiques et de réflexion collective permettant de concevoir des plans d'action, axe par axe, en prenant en compte toutes les thématiques obligatoires.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Contribuer à la définition du plan d'action de la structure.
- Connaître et savoir communiquer sur la politique égalité de la structure.
- Accompagner, conseiller les différents acteurs de la structure dans la mise en œuvre de la politique d'égalité femmes-hommes.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
experts



Durée :
12h00



Prérequis :
Avoir suivi la formation « Socle commun » ou attester de ses connaissances via d'autres formations ou via sa pratique professionnelle



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1. 6h00

Accueil, introduction, tour de table

1. Réactivation du socle commun sur l'égalité professionnelle
 2. Le plan d'action égalité
 3. AXE 1 : Favoriser la connaissance des politiques d'égalité
 4. AXE 2 : Évaluer, prévenir, traiter les écarts de rémunération
 - Pause
 5. Synthèse de la matinée
 6. AXE 3 : Garantir l'égal accès aux corps, grades et emplois
 7. AXE 4 : Favoriser l'articulation des temps de vie
- Synthèse de la journée

SESSION 2. 6h00

Accueil présentation, tour de table

1. Rappels des éléments vus lors de la session 1.
 2. AXE 5 : Prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles
 3. Accompagnement des acteurs
 - Pause
 4. Synthèse de la matinée
 5. La communication non genrée
 6. Communication sur la politique d'égalité
- Conclusion et évaluation